



## **Un abonnement commun pour les 4 principales piscines publiques de la Riviera**

Mesdames et Messieurs les représentants de la presse,

**Un abonnement unique permet dès à présent d'aller nager aussi bien à Vevey, La Tour-de-Peilz, Montreux ou Villeneuve. Une formule à l'année et une d'été sont proposées pour cette nouvelle collaboration intercommunale.**

Cette opportunité fait suite à une étude conduite depuis février 2012 à l'initiative du service des sports de la Ville de Vevey. La première étape consistait à recenser les particularités et les possibilités des piscines publiques de Villeneuve, La Tour-de-Peilz, St-Légier, Montreux et Vevey. Etat des lieux, traitement de l'eau, heures d'ouverture au public, coûts et recettes annuelles, fréquentation, développement, tous ces aspects ont été analysés. Sur cette base, il est apparu qu'uniformiser les tarifs d'entrée pour toutes ces piscines était impossible, il y a en effet trop de différences sur les offres propres à chaque installation.

Par contre, les responsables opérationnels et les autorités politiques des 4 principales communes de la Riviera que sont Vevey, La Tour-de-Peilz, Montreux et Villeneuve ont voulu développer l'idée d'un abonnement commun. Cette intention est donc ici concrétisée et permettra à tout usager de profiter au grès de ses intérêts et de ses envies pour le même prix des infrastructures de ces 4 piscines communales que sont Corseaux-Plage, Vevey (ouverture toute l'année) ; Les Mousquetaires, La Tour-de-Peilz (toute l'année sauf vacances scolaires) ; La Maladaire, Montreux (toute l'année) ; Les Marines, Villeneuve (de mai à septembre).

Une formule à l'année est proposée, de même qu'un abonnement limité à la saison d'été.

Les prix sont :

	Eté	Année
Enfant	70.-	160.-
Etudiant, AVS, AI	90.-	220.-
Adulte	130.-	300.-

L'acquisition de l'abonnement se fait aux guichets d'entrée des piscines concernées. Une campagne de promotion financée par les quatre communes partenaires est en cours.